

*Le multiculturalisme*

Un comité permanent distinct devrait certainement contribuer au dialogue régulier entre le ministre, ses fonctionnaires et les parlementaires. Il devrait également mettre l'accent sur certains aspects du multiculturalisme. Je songe notamment à l'impasse où nous nous trouvons à l'heure actuelle en ce qui concerne l'indemnisation des Canadiens d'origine japonaise. Un comité distinct devrait jouer un rôle actif à cet égard et s'efforcer de trouver un terrain d'entente et d'apporter une solution à ce problème des plus urgent.

Du point de vue politique, la création d'un comité permanent distinct devrait favoriser l'épanouissement du multiculturalisme. Elle place le multiculturalisme dans la perspective appropriée. En outre, le comité constituera pour le ministre d'État chargé du Multiculturalisme un outil qui l'aidera à assumer pleinement ses fonctions au sein de la Chambre des communes et du cabinet.

Enfin, en ce qui concerne le nouveau comité, il servira de tribune permanente et de ressource aux communautés et organisations ethniques et culturelles, et l'ensemble de la population pourra y venir faire connaître ses aspirations au ministre et aux parlementaires et leur signaler régulièrement ses problèmes. Il serait très utile, il me semble, que ce comité s'ajoute à ceux que nous avons déjà.

Un ministère à part entière entraînerait des répercussions tout aussi positives. Il permettrait d'abord d'améliorer l'infrastructure administrative du multiculturalisme. Il n'est pas nécessairement question de dépenser beaucoup en vue de mettre sur pied un nouveau ministère puisqu'il existe au sein d'autres ministères des programmes et des services étroitement liés au multiculturalisme. Il ne s'agirait pas tant de créer un ministère que de rassembler en un même lieu des fonctions et des services que d'autres ministères assument pour l'instant.

A ce propos, mon collègue a raison d'affirmer que ce serait une grave erreur que de réunir immigration et multiculturalisme. Je ne crains pas tant, à ce sujet, de voir le multiculturalisme encore une fois relégué à l'arrière-plan que d'entretenir l'idée que ce domaine n'intéresse que les néo-Canadiens et les immigrants. En laissant libre cours à cette notion du multiculturalisme, nous reculerions d'une décennie. Du point de vue politique, les avantages d'un ministère à part entière sont évidents. Le fait d'avoir un ministre en titre ainsi qu'un sous-ministre rehausserait l'image du multiculturalisme au sein du gouvernement fédéral et en favoriserait l'application. La motion à l'étude présente le danger d'être restrictive, autrement dit, de donner au gouvernement l'impression qu'elle représente l'unique façon de renforcer le multiculturalisme. Il ne faudrait pas qu'elle se substitue à l'engagement politique. Préoccupons-nous de la volonté politique du gouvernement en

cette matière. Voilà, en effet, le fond de la question et toute l'importance de ce débat. Ce sont deux choses bien distinctes que la volonté politique et les structures à modifier ou d'implanter. A mon humble avis, il ne servirait à rien de mettre sur pied toutes les structures qu'on voudra et de faire toutes les modifications et toutes les réformes qui s'imposent si la volonté politique fait défaut et s'il n'y a aucun encouragement.

● (1750)

A propos de volonté politique, je n'entends rien d'autre que ce que les termes signifient. Ainsi, il n'y a pas lieu de se réjouir outre mesure des initiatives du gouvernement en matière de multiculturalisme au cours de la dernière année. Qu'on pense notamment aux restrictions budgétaires dans ce domaine pour comprendre où vont ses priorités. Pendant que les dépenses restaient au moins les mêmes, le multiculturalisme a perdu 8.5 p. 100 de ses ressources financières. Pour moi cela n'en fait pas un secteur prioritaire, en dépit de ce que disait le premier ministre (M. Mulroney) en juin 1984, au congrès du parti conservateur: «Des millions de dollars ont été dépensés pour promouvoir notre dualité linguistique, mais on n'a accordé que des broutilles pour mettre en valeur notre diversité culturelle». De cette remarque, et d'autres encore, les Canadiens ont conclu que le multiculturalisme avait une plus grande priorité pour ce nouveau gouvernement. Mais sur le plan financier, je pense qu'il n'en est rien.

Nous pouvons essayer de voir ce qu'il est advenu des 46 promesses concernant le multiculturalisme, faites pendant la campagne électorale. Nous nous apercevons alors que ce sont encore 46 promesses à tenir. Voyons maintenant les quelque 1500 Canadiens qui ont été nommés à des commissions, des conseils ou des comités. Si l'on essaie d'y retrouver un reflet fidèle de la société canadienne et de ses diverses cultures, on en vient à la conclusion que, en dépit de quelques nominations de membres des collectivités dites ethno-culturelles, il n'y a pas lieu d'être satisfaits.

Nous ne pouvons nous consoler du refus de l'ancien ministre du Multiculturalisme d'intervenir de façon directe et pratique dans le racisme qui existe dans l'industrie du taxi, non seulement à Montréal, mais aussi à Toronto et à Hamilton. Il ne faut pas oublier non plus que les recommandations de «L'égalité, ça presse!» et du rapport de la commission Abella sont restées sans suite. Les trois partis politiques sont d'avis que le rapport «L'égalité, ça presse!» a été accepté avec beaucoup d'enthousiasme par des collectivités qui se demandent maintenant ce qu'il advient des nombreuses recommandations qui n'ont pas été mises en pratique.